



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

« AMBASSADE des CONFRÉRIES de B.F.C.»

Mercredi 06 juin 2026 à ÉPAGNY

Sous l'égide de Benoît PAUTRAT – Président de la Fédération des Confréries des Régions de France

CONFRÉRIES PRÉSENTES :

CASSIS de DIJON	Denise LAURENCE- Daniel SCRIBIOT- Muriel BERGER
ANCIENS FOURS à PAIN de CHAUDENAY	Christian VARRAUX - François JOLLY
TRUFFE de BOURGOGNE	Jean Louis MANGEL - Yves OGEAS
TREUFFES À LA PÂTE	Serge FUET
CONFRÉRIE DES COMPAGNONS DE LA MI-CARÈM	Bruno DUREUIL- Lydie RICHARD
SAVEURS du PAYS CHAROLAIS	Raymond DAUVILLAIRE - Jean Louis PION - Daniel MICHAUD
ESCARGOT de BOURGOGNE	Gérard ROSA - Daniel DECAUT
GUILDE DES GOÛTEURS DE GOUGÈRES	Philippe CLEMANDOT
FOUDRES TONNERROIS	Pierre Louis CROUZET – André MAILLARD
LA MOUTARDE de DIJON	Christian POYER
SAINT-FIACRE Centre-Est	Michel MAITRE - Nicole PRAJOUX
MUID MONTSAUGEONNAIS (Ordre des Chevaliers)	Martine LOMBARDET
GAUFRETTE MÂCONNAISE	Claude POISSONNET – Maryse BROUTECHOUX
OIGNON d'AUXONNE	Jean Claude BRESSON – Marie MARTIN – Monique DUVAL
FINS GOURMETS de MARSANNAY-en-Bourgogne	Dominique POINCELOT

VOTANTS

CASSIS de DIJON	Denise LAURENCÉ
ANCIENS FOURS à PAIN de CHAUDENAY	Christian VARRAUX
TRUFFE de BOURGOGNE	Jean Louis MANGEL
TREUFFES À LA PÂTE	Serge FUET
CONFRÉRIE DES COMPAGNONS DE LA MI-CARÊME	Bruno DUREUIL
SAVEURS du PAYS CHAROLAIS	Raymond DAUVILLAIRE
ESCARGOT de BOURGOGNE	Gérard ROSA
GUILDE DES GOÛTEURS DE GOUGÈRES	Philippe CLÉMANDOT
FOUDRES TONNERROIS	Pierre-Louis CROUZET
LA MOUTARDE de DIJON	Christian POYER
SAINT-FIACRE Centre-Est	Michel MAITRE
MUID MON TSAUGEONNAIS (ordre des Chevaliers)	Martine LOMBARDET
GAUFRETTE MÂCONNAISE	Claude POISSONNET
OIGNON d'AUXONNE	Jean Claude BRESSON
FINS GOURMETS de MARSANNAY-en-Bourgogne	Dominique POINCELOT
OR BLANC de SALINS-les-BAINS	Michelle ROUCHON pouvoir à C. POYER
CHEVALIERS DE LA PÔCHOUSE VERDUNOISE	Jean Luc CHAPUIS pouvoir à D. LAURENCÉ

17 confréries votantes dont 2 pouvoirs

1 – Approbation du CR de la réunion du 26 janvier 2026 à MEURSAULT

Aucune remarque n'est formulée. Le CR est adopté à l'unanimité (17 voix pour).

2 – RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Pour commencer mon propos je citerai pour ce qui est du DEVOIR Alexandre Dumas fils :

« Le devoir, savez-vous ce que c'est ? C'est ce qu'on exige des autres ».

Et je compléterai par une citation de Voltaire parlant de l'Espérance :

« Un jour tout sera bien voilà notre espérance, tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion ».

Ces mots Devoir et Espérance ont guidé mon parcours avec vous depuis ces huit dernières années.

L'ambassade des Confréries de Bourgogne-Franche-Comté a représenté avec éclat et ferveur nos nombreuses spécialités mises en valeur et défendues par nos confréries.

Comme défini dans nos statuts notre association a pour but de fédérer, tisser des liens et favoriser les échanges entre nous et organiser des rassemblements réguliers de confréries ayant pour but la promotion, la qualité, la protection d'un produit, de son terroir et de sa qualité et sa gastronomie.

En tant que Président de l'Ambassade je me suis intéressé de très près à notre principale difficulté causée par le vieillissement de nos membres et notre difficulté à renouveler nos consœurs et confrères au sein de nos confréries.

Je vous livre, bien modestement, le résultat et les différentes approches ou stratégies pour faire adhérer de nouveaux membres.

- Dans un premier temps il peut être proposé des activités plus variées qui vont de la dégustation à la cuisine, la gastronomie ou l'histoire des événements culturels liés au produit.
- Mettre en avant les bienfaits sociaux que représentent les confréries ainsi que le milieu convivial des confréries, des activités de groupe ou opportunités de rencontres avec d'autres passionnés.
- Utiliser sans retenue les réseaux sociaux tout comme le numérique en ayant une présence en ligne dynamique par des vidéos, photos, témoignages ou newsletters pour susciter de l'intérêt.
- Créer des offres spéciales, promotions ou tarifs réduits sur des produits, animations, expositions pour faire découvrir nos activités et produits.
- Collaborer avec des établissements locaux, commerçants, restaurants, producteurs pour créer et organiser des événements conjoints pour attirer de jeunes retraités intéressés par la gastronomie locale.
- Organiser des conférences ou des ateliers dédiés à nos produits avec l'aide de l'Éducation Nationale en se faisant référencer EAC – Éducation Artistique et Culturelle avec le Pass-Culture comme moyen de paiement.

Proposons aux jeunes une quête de sens car la nouvelle génération est confrontée à l'immédiateté, la superficialité, la matérialité alors qu'ici en confrérie ils obtiennent du temps long.

- Ou bien tout simplement créer un environnement accueillant et accessible, adapté aux besoins des personnes bénévoles en recherche d'activités en tenant compte des horaires, moyens de transport, de la mobilité ou des disponibilités financières.

Je suis convaincu qu'en combinant ces différentes approches, les confréries œnogastronomiques peuvent créer un environnement attrayant et engageant pour les jeunes étudiants ou travailleurs ainsi que pour les nouveaux retraités leur permettant de découvrir et d'apprécier pleinement nos activités confrériques.

Consciente des grands défis qui nous attendent, l'Ambassade des Confréries de Bourgogne-Franche-Comté est particulièrement soucieuse de la préservation du patrimoine, de nos produits, de leur qualité, des femmes et des hommes qui réalisent et fabriquent ces produits représentés et défendus par les confréries.

Par ces actions d'information et de sensibilisation, l'Ambassade contribue au développement de la connaissance auprès des collectivités, du grand public, du monde du commerce et de l'artisanat et également auprès des jeunes générations.

Je conclurai ce rapport et ma vie de Président par ce magnifique quatrain lié à l'âge et écrit par notre célèbre poète et écrivain mâconnais, Alphonse de Lamartine :

« Ainsi toujours poussé vers de nouveaux rivages

Dans la nuit éternelle emportés sans retour,

Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges

Jeter l'ancre un seul Jour ? »

Je vous remercie.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité (17 voix pour)

3 – RAPPORT FINANCIER PAR MME LA TRÉSORIÈRE

Résultat 2025					
Restaurants	Chagny 46	1 840,00	Repas	Chagny	1 840,00
	Parc Dijon 33	1 254,00		Parc Dijon	1 360,00
3 544,00	Café d'accueil	450,00	3 200,00		
Congrès MFR		2 960,00	Congrès MFR		2 960,00
Frais divers	Obsèques	130,00			
			Cotisations		
Animation	Foire Dijon	80,00	Ambassade	22 cotisants	1 075,00
			FCRF	20 cotisants	500,00
Cotisations	FCRF	525,00	Rétrocession		
Assurance		128,22	frais bancaires		57,62
Frais bancaires		69,83	Intérêts Livret Bleu		54,13
Total des charges		7 437,05	Total des produits		7 846,75
Résultat de l'exercice		409,70			
Total		7 846,75			
Disponibles au 01/01/2025		2 260,34	Livret Bleu		2 595,95
Résultat de l'exercice		409,70	Compte chèque		74,09
Disponibles au 31/12/2025		2 670,04			2 670,04

Commentaires :

En produits :

- Les deux repas qui ont suivi nos réunions.
- Les prestations effectuées par 7 Confréries lors du Congrès national, regroupant 1700 personnes, des Maisons Familiales Rurales à Dijon.
- Les cotisations : 22 Confréries ont cotisé à notre Ambassade (50 €),
19 Confréries et l'Ambassade ont cotisé à la FCRF (25 €).

A noter qu'une Confrérie de la région parisienne a cotisé chez nous pour adhérer à la FCRF, car il n'y avait pas d'organisme de regroupement affilié à la FCRF en région parisienne. Cette situation est réglée maintenant.

- Nous avons bénéficié pour la première fois de la rétrocession des frais bancaires de la part du Crédit Mutuel et nous avons perçu des intérêts sur notre Livret Bleu.

En charges :

- Les deux repas qui ont suivi nos réunions. Le principe est que les délégués aux réunions, ou leur Confrérie, acquittent la totalité du prix du repas. Le café d'accueil est souvent offert par la Confrérie organisatrice de la réunion. Si ce n'est pas le cas, il est pris en charge par l'Ambassade.
- Le reversement aux Confréries des prestations effectuées lors du Congrès des MFR.
- Le reversement à la FCRF de 21 cotisations lui revenant : 20 Confréries cotisantes, plus l'Ambassade.
- L'animation musicale du défilé des Confréries lors de la Foire de Dijon.
- Les fleurs envoyées pour les obsèques du Président de la Commanderie des Nobles Vins du Jura et du Comté.
- L'assurance MAIF.
- Les frais bancaires

L'Ambassade disposait donc au 31/12/2025 d'avoirs bancaires pour 2670 €, ce qui permettrait de faire face à une dépense exceptionnelle pour la promotion...

Le rapport financier est adopté à l'unanimité (17 voix pour)

4- RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT

Depuis ce 7 février 2018, jour de création de l'Ambassade des Confréries de Bourgogne-Franche-Comté 8 ans se sont écoulés.

De nombreuses confréries de BFC se sont regroupées sous une même bannière pour être au plus fort de sa représentation 32 confréries.

Des centaines d'animations, de chapitres, de foires, d'expositions de conférences ont réussi de regrouper autour de nos confréries un petit million de personnes alors que bon nombre de visiteurs et nous le constatons souvent ne connaissent pas bien les confréries les prenant pour des sectes ou des rassemblements ésotériques. Rendons-nous à l'évidence que nous sommes encore peu connus malgré nos valeurs humanistes, laïques et fraternelles.

L'ambassade des Confréries de BFC représente un territoire « béni des Dieux » avec plus de 200 produits AOP, AOC, IGP, Label Rouge ce qui est unique pour une petite région, la 11ème/ 18 et environ 3 millions d'habitants. Nous pouvons nous enorgueillir de posséder plus de 60 variétés de fromages, plus de 100 vins et spiritueux tous prestigieux.

Le siège de l'Ambassade des Confréries de BFC est à Dijon à la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin de Dijon et ce n'est pas par hasard car à Dijon « Bien manger et bien boire, c'est plus qu'une tradition c'est un art de vivre.

Dijon est une ville profondément européenne tout comme notre Ambassade qui l'indique clairement dans son logo dans une poignée de main internationale et fraternelle.

Rappelons quelques grandes dates qui lient Dijon, l'Ambassade des Confréries de BFC, la Fédération des Confréries des Régions de France et toutes nos confréries :

- Le 6 mai 2022 ouverture de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin de Dijon, et très rapidement siège également de la FCRF

- Les 14, 15 et 16 octobre 2022 tenue à Dijon, et pour la 3ème fois seulement en France, du 19ème Congrès Européen des Confréries (CONFRACO) qui a réuni plus de 600 personnes de 8 pays européens comme le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Belgique, le Luxembourg, la Hongrie et bien sur la France. Cette manifestation a été exceptionnelle.

- Le 11 mai 2023 la FCRF est enregistrée à la Préfecture de Dijon.

- Depuis le 22 janvier 2024 notre Ambassade a son siège à la Cité de la Gastronomie.

- Pour mémoire et c'est important, le 16 juin 2023 les Confréries sont élues au Patrimoine Culturel Immatériel de France en attendant d'être honorées par le Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité.

- Le samedi 6 avril 2024 importante réunion de la FCRF qui tient son AGO à Dijon avec élection d'un nouveau bureau qui élit son nouveau Président, ici présent Monsieur Benoit PAUTRAT.

- Pour mémoire je rappellerai que la Ville de Dijon, Double Label Unesco, jouit du privilège exceptionnel d'être citée deux fois au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité pour en 2010 « Le Repas Gastronomique des Français » et en 2015 « Les Climats des vignobles de Bourgogne ». La FCRF est bien au bon endroit.

- En 2024 DIJON est devenue la capitale mondiale du Vin puisque l'OIV, l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin a son siège à Dijon et représente 90% de la consommation mondiale de vin.

Je voudrai conclure en honorant et remerciant infiniment tous ceux qui m'ont accompagné dans cette mission et noble tâche :

Je veux citer au secrétariat, Georgette DEGOULANGE puis Serge FUET.

A la comptabilité, Gérard LABORIER puis Denise LAURENCÉ.

Et comme adjoint de l'Ambassade, Jean Paul MUSILLON et Patrick ROY

Et vous toutes et tous chers Consœurs et Confrères qui avez participé à la renommée de l'Ambassade des Confrérie de Bourgogne-Franche-Comté.

Merci du fond du cœur et bon vent à notre chère Ambassade.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité (17 voix pour).

5 – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE – COTISATION 2027

Le résultat est dans nos comptes et reste affecté à ceux-ci.

L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité (17 voix pour).

*La cotisation à l'ambassade reste à 50 €, La cotisation à la FCRF reste à 25 €.
Une cotisation unique de 75 € se fera à l'Ambassade et l'Ambassade reverse à la FCRF.*

La cotisation annuelle 2027 de 75 € est adoptée avec 16 voix pour et une voix contre.

6 – ÉLECTIONS DU NOUVEAU BUREAU

Il est décidé de pratiquer les élections à mains levées.

Au poste de Président – Candidature unique de Serge FUET
Serge FUET est élu avec 16 voix pour et 1 abstention

Au poste de Vice - Président et Délégué auprès de la FCRF– Candidature unique de Bruno DUREUIL
Bruno DUREUIL est élu avec 16 voix pour et 1 abstention

Au poste de Secrétaire – Candidature unique de Sophie BOUÉ-LHUILIER.
Étant absente – Elle confirme par courriel sa candidature.

Bonjour Serge,

J'apprends par ton courriel de ce jour que mon nom a été proposé pour occuper le "poste" de secrétaire de l' Ambassade des Confréries de BFC le 6 mai dernier à l'occasion de l'AG et du renouvellement du bureau.

Cette proposition a été acceptée.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée et vous informe que j'accepte avec enthousiasme cette mission.

J'ai, d'ores et déjà, crée une adresse mail sur laquelle le bureau pourra communiquer et organiser, préparer les actions entre les réunions.

Restant à votre disposition,

Bien confraternellement,

Sophie Boué-Lhuillier

Sophie BOUÉ-LHUILIER est élue avec 17 voix pour.

Au poste de Secrétaire adjointe – Candidature unique de Sylvie DESBLACHES par le Grand Maître des FOUDES TONNERROIS, Pierre-Louis CROUZET.

Étant absente – Elle confirme par téléphone sa candidature.

Sylvie DESBLACHES est élue avec 17 voix pour.

Au poste de Trésorière – Candidature unique de Denise LAURENCÉ
Denise LAURENCÉ est élue avec 16 voix pour et 1 abstention.

Au poste de Trésorier adjoint – Candidature unique de Philippe CLÉMANDOT.
Philippe CLÉMANDOT est élu avec 16 voix pour et 1 abstention.

7 – RAPPORT D'ORIENTATION POUR LES ANNÉES 2026-2027

Présentation par Serge FUET – Président de l'Ambassade des Confréries de Bourgogne-Franche-Comté.

Au-delà des missions classiques d'un président, je veux favoriser deux axes d'action :

L'organisation interne de l'Ambassade :

- Réviser les statuts et le règlement intérieur pour un meilleur fonctionnement en toute légalité,
- Tenir au moins 4 réunions de bureau par an, avec compte-rendu transmis aux membres,
- Structurer le fonctionnement interne. Clarifier les responsabilités et les missions,
- Favoriser la participation des adhérents,
- Garantir la transparence et l'efficacité de la gouvernance.

L'attractivité de l'Ambassade

Il faut se poser la question : "Pourquoi une Confrérie voudrait-elle absolument faire partie de notre Ambassade ?"

Pour cela il faut :

- Mettre en exergue les valeurs de l'ambassade (Symboles, Rituel, univers visuel),
- Sélection (même légère) - Titres ou rôles internes - Reconnaissance externe (partenariats, présence publique),

- Accueil chaleureux des nouvelles confréries - Rituels d'intégration - Mise en valeur des membres,

- Mettre en place un plan de communication, Site WEB, réseaux sociaux, TikTok, Facebook), catalogue,

- Photos/vidéos de qualité,

Nos actions :

- Connaître notre environnement - notre territoire (recensement des confréries en BFC),

- Démarcher les confréries non adhérentes,

- Conserver les confréries déjà adhérentes.

Créer des événements :

- L'attractivité passe énormément par l'expérience,

- Organiser nos réunions trimestrielles autour d'un thème,

- Faire venir des partenaires potentiels,

- A tour de rôle une Confrérie pourrait parler d'elle (dégustations, ateliers, conférences).

Organiser des débats – Exemples :

- La communication des documents au sein des associations : règles et jurisprudence,

- Obligations de factures électroniques pour les associations,

- Rédaction de statuts,

- Organisation d'un événement,

- Responsabilité des dirigeants,

- Nos associations et la SACEM,

- Le partenariat avec les banques,

- Nos assurances...

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EST CLOSE.

Le Président

Serge FUET

La Secrétaire

Sophie BOUÉ-LHUILIER

INTERVENTION DE BENOÎT PAUTRAT – PRÉSIDENT DE LA FCRF

Réorganisation de la FCRF

La FCRF est actuellement en phase de réorganisation, avec une finalisation prévue d'ici fin juin.

Organisation territoriale

- 14 régions sont représentées, incluant la Guyane.
- Mise en place d'un plan de communication spécifique pour la Martinique et La Réunion.
- Chaque région disposera :
 - de 2 représentants régionaux,
 - et d'un délégué régional chargé de la transmission des informations aux confréries.

Fonctionnement

- Réunions en visioconférence toutes les 2 à 3 semaines, le lundi.
- Création de 18 commissions :
 - Éthique,
 - Partenariats & Développement,
 - Finances,
 - Comité éditorial & revue,
 - Événementiel, etc.
- Tous les membres de confréries à jour de leur cotisation pourront intégrer une commission.

Missions et objectifs

- Actualisation et recensement des confréries en France.
- Valorisation de l'héritage issu du compagnonnage du Moyen Âge.
- Suivi des concours gastronomiques afin d'attirer les jeunes générations.
- Ouverture vers les territoires et développement d'ambassadeurs régionaux via les intronisations.

Développement et partenariats

- Développement de cartes et partenariats : environ une centaine envisagée.
- Impact fédéral significatif :
 - exemple avec B&B : réduction de 10 à 15 % sur les nuitées.
- Mise à disposition de matériel par Promocash.
- Réductions sur les viennoiseries.
- Soutien du Crédit Mutuel :
 - 400 € par ambassade régionale pour financer des projets.

Trois axes prioritaires

1. Valorisation des productions.
2. Transmission auprès des jeunes.
3. Sauvegarde du patrimoine :
 - Académie mémorielle Claude Louis CONTOUX, ,
 - Projet de musée.

Situation en région PACA

- 27 confréries adhérentes :
 - Citron de Menton,
 - Bouillabaisse,
 - Clémentine corse,
 - Brocciu, etc.

Engagement et perspectives

- Une trentaine de personnes impliquées à ce jour.
- Appel à rejoindre la dynamique fédérale.

Événements et projets

- Organisation d'un événement annuel soutenu par les interprofessions :
 - Maîtres cuisiniers,
 - Chefs,
 - Syndicats de la viande, etc.
- La FCRF pourrait devenir un interlocuteur apportant des réponses concrètes aux filières.
- Fête des confréries prévue le 3 octobre à la Cité.

Points de vigilance

- Les droits SACEM restent complexes :
 - Volonté de négocier un cadre national de réduction,
 - Le taux de 17 % n'étant pas appliqué partout.
- Nécessité de faire entrer davantage de jeunes.
- Harmonisation fiscale jugée très complexe.